

PLÉLANmag

septembre / octobre 2010

N°7

Quels commerces à Plélan ?
Votre avis nous intéresse



P.4 Agenda 21,
pourquoi 6 mois de
retard ?



P.12 Le polar est
à l'honneur en
Brocéliande

Plélan-le-Grand à votre service

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, mardi, mercredi : 9h-12h et 14h-17h

Jeudi : 14h-17h

Vendredi : 9h-12h et 14h-16h30

+ le 1^{er} et le 3^{ème} samedi du mois
de 9h à 11h30

Tél : 02 99 06 81 41

email : accueil@plelan-le-grand.fr

site internet : www.plelan-le-grand.fr

PERMANENCES en MAIRIE

Pour un rendez-vous avec le maire, un adjoint, le député, la conseillère générale, l'architecte conseil ou l'ADIL, s'adresser directement à l'accueil de la mairie ou par téléphone au 02 99 06 81 41.

OUVERTURE Médiathèque

Mardi : 16h30-19h

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Vendredi : 16h30-19h

Samedi : 10h-12h et 14h-17h30

Tél. 02 99 61 80 03

email : mediatheque@plelan-le-grand.fr

Site internet : www.mediatheque-julien-gracq.fr

OUVERTURE Cyber-Base

Mardi : 16h30-18h

Mercredi : 14h-17h30

Jeudi : 14h-17h

Vendredi : 16h30-18h

Samedi : 10h-12h et 14h-17h

Tél. 02 99 61 80 03

email : cyberbase@plelan-le-grand.fr

OUVERTURE Déchetterie

Lundi et jeudi : 8h30-12h & 13h30-18h

Samedi : 8h30-12h30 & 13h30-17h30

CARNET

(de juin à septembre 2010)

Naissances

DESILLE Charlie
ROCABOY Loric
HAISSANT Lou-Ann
POIRIER Florian
LECONTE Lizéa
LECONTE Maïla
SCORDIA Éloïse

PAPO Liam
BOUCHET Germain
THIRION Azalaïs
RENAIS Thaïs
RENAIS Kélia
LERAT Louise
BILLAUX Mia

Mariage

RIVIERE Cyrille et BIGARRÉ Emilie
GRENOUILLER Cyril et FONT Laurette
PLOUCHARD Vincent et KARKI Prerana
LAMBALLE Nicolas et HUET Isabelle
MEREL Bruno et REGNAULT Magali

Décès

RIMLINGER RENÉE NÉE HOUSSACK
ROZÉ BERNADETTE NÉE MARTEL
LE MAGADOU MARIE NÉE RIGOURD
JAMELOT SUZANNE
COMMUNIER EMILIE NÉE DUGUÉ
AUGEREAU ALEXANDRE
MÉRIAS CÉCILE NÉE CHAPIN
TOUANEL NICOLE NÉE LESQUELET

CORVAISIER MARIE NÉE POULNAIS
HOCHET ANDRÉE NÉE DINÉ
JAN RENÉ
PROVENZA ANTOINE
LEBRETON ROGER
FOURAGE MARIE THÉRÈSE NÉE LEGENDRE
JAGOURY LOUIS



Jour de marché à Plélan

Le "PLÉLAN mag" est une publication de la municipalité de Plélan-le-Grand.

Directeur de publication : Laurent Peyrègne

Directrice adjointe : Patricia Garin

Charte éditoriale et graphique : Frédéric Chenu

Rédaction : Murielle Douté-Bouton, Bénédicte Rolland,

Frédéric Chenu & Jackie Berteaud

Photos : Frédéric Chenu & Jackie Berteaud

Imprimerie : IPO

Contact : Mairie de Plélan-le-Grand : 02 99 06 81 41

courriel : communication@plelan-le-grand.fr



Le mot du Maire



Je souhaite que l'été qui s'achève doucement ait été profitable à tous. Aujourd'hui, la cloche a sonné et, petits et grands, nous avons repris le chemin de l'école et du travail.

Pendant la trêve estivale, les élus et les services ont pris le temps de réfléchir et de dresser un premier bilan depuis le début du mandat. Il nous faut d'ores et déjà, anticiper les évolutions de notre commune en tenant compte des contraintes financières à venir.

Pour la phase transitoire 2010, le montant des dotations de l'État accordées est globalement équivalent à celui obtenu en 2008. Pour autant, les dotations pour 2011, encore inconnues à ce jour, vont rendre l'exercice de prévision budgétaire difficile.

La municipalité a multiplié les initiatives pour réduire ses dépenses de fonctionnement. Cependant, en terme d'investissement, le patrimoine immobilier vétuste pour lequel la législation impose une mise aux normes, est un héritage lourd à porter. La remise en état des digues des Forges et de Trécouët, invités surprises de ce mandat, alourdissent encore ce fardeau.

C'est pourquoi, pour l'exercice 2011, il nous faudra certainement faire une pause en terme d'investissement, pour pouvoir rebondir dès 2012. Nous avons bien conscience que la demande en équipements est grande : nous sommes, comme vous, des citoyens et nous partageons les doléances entendues ici et là. Elles sont légitimes, mais notre responsabilité d'élu est aussi d'effectuer des arbitrages, de prioriser nos actions en terme de développement, en fonction des urgences.

Je sais pouvoir compter sur votre intelligence collective pour que cet effort soit compris et accepté par tous, associations, particuliers... C'est encore plus vrai en cette période de crise et d'incertitude financière et ce n'est qu'au prix de cet effort collectif, avec une très grande rigueur générale que nous devrions passer ce cap sans préjudice pour notre collectivité.

Malgré cela, Plélan reste une ville qui bouge. Nous travaillons en étroite collaboration avec la communauté de communes et l'UCAP pour un développement harmonieux et équilibré de notre tissu commercial. Je peux vous promettre que Plélan reste et restera un endroit où il fait bon vivre, et que nous aurons beaucoup de très bons moments à partager très prochainement ensemble.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une excellente rentrée à toutes et à tous.

Laurent Peyrègne, Maire de Plélan-le-Grand

SOMMAIRE

3

Le mot du Maire

4 > 7

Actualité de Plélan

- Agenda 21, pourquoi 6 mois de retard ?

- Une nouvelle responsable periscolaire

- Conseil municipal du 17 juin 2010

- La digue des Forges menacée

- Ouverture du Relais Assistantes Maternelles

- Conseil municipal du 15 juillet 2010

8 > 9

Plélan en devenir

- Quels commerces à Plélan ?

- Votre avis nous intéresse

10 > 11

La vie du bourg

- L'informatique à portée de tous

- AB néon, marchand de tubes

- Supérette, passage de témoin

- Instant Beauté

12 > 13

Plélan & vous

- Spécial Polar

- Rejoignez l'ADMR

- Le Père Yann Richard à Plélan

14

Agenda

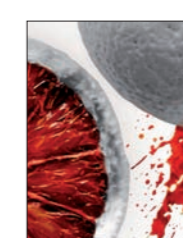
15

Portrait

- Patrick Lemou, en balade

16

Programme du cinéma



Révision du POS et Agenda 21 : pourquoi 6 mois de retard ?

La réunion publique de lancement de la démarche Agenda 21 et de la révision du POS a eu lieu début novembre 2009 et depuis, que s'est-il passé ? Peu de choses... En effet, la dynamique a été freinée par le retard pris dans la numérisation du cadastre. Cette démarche d'ampleur nationale est gérée par la direction générale des impôts. Elle doit permettre de disposer de plans cadastraux numériques à jour, précis, utilisables, notamment pour les zonages d'urbanisme. L'équipe chargée de réaliser les études pour la révision du POS a donc dû attendre de disposer des fichiers du cadastre numérisés pour pouvoir démarrer son travail. Le retard accumulé représente près de 6 mois et est complètement indépendant de la volonté des élus.

L'équipe est donc de nouveau au travail depuis le mois de

mars et un calendrier a été arrêté courant juin 2010.

Toute la démarche sera jalonnée par des réunions publiques et des ateliers thématiques permettant d'associer au mieux la population. Ces réunions et ateliers enrichiront notre réflexion et faciliteront l'interconnaissance des acteurs de la commune : entreprises, associations, commerçants, enseignants, agriculteurs, élus, citoyens etc.

Le projet politique qui orientera le futur PLU se nourrira des débats d'idées et des propositions qui émaneront de l'Agenda 21. Nous espérons que beaucoup de plélanais et plélanaises saisiront cette opportunité pour participer aux décisions qui orienteront le développement de Plélan pour les 10 prochaines années.

Murielle Douté-Bouton



Le nouveau calendrier

DIAGNOSTIQUER

(octobre 2009-début 2011)

- **Janvier 2010 :** Formation des élus et des services municipaux au développement durable
- **Mars-septembre 2010 :** Diagnostics thématiques et consultation des personnes ressources
- **Novembre-décembre 2010 :** Ateliers thématiques de l'Agenda 21
- **Mars 2011 :** Forum citoyen présentant les éléments de diagnostic et les enjeux

DÉFINIR LES ORIENTATIONS

(année 2011)

- Élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement durable (PADD) du PLU, c'est-à-dire du projet politique. En parallèle, élaboration des orientations de l'Agenda 21.
- **2^{ème} trimestre 2011 :** Ateliers de concertation de l'Agenda 21
- **3^{ème} trimestre 2011 :** Présentation publique du PADD du PLU
- Fin 2011 : Débat du PADD et restitution de l'Agenda 21 en conseil municipal public

ÉLABORER LE PLU

(fin 2012)

- 1^{er} semestre 2012 : Constitution du dossier de PLU (zonage, règlement, annexe)
- 2^{ème} semestre 2012 : Volet réglementaire du PLU
- **Fin 2012 :** Réunion publique
- Fin 2012 : Arrêt du PLU, bilan de la concertation

CONSULTER LA POPULATION (pour le PLU)

(1^{er} semestre 2013)

- Phase de consultation pour le PLU : 1^{er} semestre 2013
- Consultation des services, **enquête publique**, recalage du dossier de PLU et approbation du PLU

POS : Plan d'occupation des sols

PLU : Plan Local d'Urbanisme

PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durable

➤ En orange les événements qui sollicitent la participation des habitants

C'est voté

CONSEIL MUNICIPAL du 17 juin 2010

- Révision des tarifs communaux concernant les abonnements de la médiathèque, les consommables de la piscine et les repas du restaurant municipal.
- Renouvellement de la convention d'ouverture de crédit de trésorerie auprès du Crédit Agricole pour une somme de 300 000 €.
- Adoption du règlement intérieur du conseil municipal suite aux modifications réglementaires inhérentes au franchissement du seuil de 3 500 habitants.
- Modification du tableau des effectifs avec l'avancement de deux agents au grade de rédacteur principal et de contrôleur principal des travaux.
- Suite au désengagement de la société SRVIR concernant la remise en état de la voie au lotissement de la Fée Viviane, la municipalité décide de mettre en œuvre la garantie bancaire consignée chez Maître Pichevin et de reprendre dans le domaine public tous les espaces communs correspondant à la parcelle AD 844.
- Location du local commercial situé 1 rue du marché à compter du 24 juin 2010.
- Cession d'un terrain de 460m² au Breil du Coq, à la demande d'un riverain.
- Cession d'une portion de chemin rural après enquête publique au lieu-dit les Rues Mauron.
- Cession de trois chemins ruraux au Breil du Coq, après enquête publique.
- Cession d'une portion du chemin rural après enquête publique au lieu-dit : le Perquis.
- Acquisition par la commune d'une parcelle de terrain (emplacement réservé au POS) qui permettra de créer une voie reliant la rue de la Chèze à la rue du Marché.

Les compte-rendus détaillés sont sur : www.plelan-le-grand.fr

Restaurant scolaire : une nouvelle responsable pour mieux accueillir les enfants

Un restaurant scolaire rénové, plus vaste, plus accueillant et mieux insonorisé, c'est ce qui attendait les enfants pour leur rentrée de septembre. Cependant, même si les locaux ont leur importance, souligne Thérèse Deputte-Drieux, adjointe à la vie scolaire, la municipalité souhaitait aller plus loin : elle a adopté les préconisations d'un audit qui a remis ses conclusions en juin dernier et qui recommandait le recrutement d'un agent capable de proposer une nouvelle organisation du temps périscolaire.

C'est Virginie Blanchouin (en médaillon) qui assume aujourd'hui ce rôle et encadre les douze agents en charge du service et de la surveillance des enfants pendant le temps des repas. Arrivée en août dernier avec dans ses bagages une expérience similaire auprès du restaurant scolaire de Champigny-sur-Marne : il servait ses 5000 repas quotidiens contre environ 580 repas pour Plélan. Virginie va poser peu à peu les fondations d'une nouvelle organisation : **"C'est avant tout un travail d'équipe qui prendra du temps, mais au final il s'agit de privilégier le repas de midi comme une parenthèse dans le temps scolaire"**.



Signalétique à l'entrée du bourg

Depuis août dernier, les automobilistes qui arrivent à Plélan par la 4 voies sont accueillis par un Relais Information Service. Ce dispositif permet aux visiteurs de repérer rapidement les commerces présents sur la commune. C'est une façon de promouvoir le commerce local, mais aussi de limiter l'affichage sauvage, car comme l'indique M. le Maire, Laurent Peyrègne : "On peut admettre le besoin de communication, mais l'équilibre ne doit pas se faire au détriment de l'environnement et de la sécurité routière."

Rappelons à ce titre que toute publicité ou enseigne est soumise à une déclaration préalable auprès du maire et du préfet (ceci s'applique à toute publicité ou enseigne visibles d'une voie ouverte à la circulation



publique, que cette voie soit publique ou privée). La commune s'est dotée d'un outil juridique pour restreindre l'affichage sauvage et préserver la qualité des espaces urbains et périphériques de l'agglomération.

Un renard menace la digue des forges

Une érosion hydraulique sur la digue des Forges (les spécialistes parlent de "renard") oblige la municipalité à prendre des mesures de sécurité.

Les élus ont préféré jouer la carte de la prudence en fermant à la circulation des véhicules la digue des Forges qui sépare l'étang des Forges de l'ancien village métallurgique et ses hauts fourneaux. L'ouvrage qui daterait du 17^{ème} siècle (les forges en contrebas ont été construites à partir de 1653, mais il est possible que la digue lui soit légèrement antérieure) présente une érosion hydraulique dans un des brocards qui servait à canaliser et à gérer la pression de l'eau d'un étang qui concentre toujours une grande partie des bassins versants de la forêt de Paimpont.

Il est difficile de se faire une idée de l'étendue de la fissure qui demeure en dessous du niveau de l'eau malgré la mise à sec partielle de l'étang. Cependant, un premier diagnostic a pu être effectué avec une caméra par le cabinet ISL, missionné pour intervenir au plus vite sur l'édifice et par Albert Renault (à droite sur la photo) responsable bénévole de la digue : "Grâce à la vidéo, on a pu constater que ce brocard, cet ancien tunnel, a dû être comblé à une certaine époque d'un amalgame de pierres et de mâchefer, qui se serait érodé au fil du temps".

Il faudrait intervenir rapidement selon les propos de l'expert, Mme Tardieu, car la fissure semble de plus en plus perméable et inonde le contrebas de la digue. Cette fissure pourrait aussi avoir des conséquences sur l'alimentation en eau potable de Coëtquidan et des communes limitrophes, puisque



P. Riffault, 1^{er} adjoint et Albert Renault, responsable bénévole de la digue

L'étang approvisionne l'usine de la Fosse noire exploitée par Véolia.

Un second diagnostic qui aura lieu courant du mois d'octobre avec une équipe de plongeurs, permettra sans doute une localisation plus précise de la fuite et par là, de circonscrire les responsabilités.



Ouverture d'un Relais Assistantes Maternelles

220 assistantes maternelles font grandir plus de 600 petits Bréciliens sur le territoire de la Communauté de Brocéliande, qui verra à l'avenir augmenter sensiblement le nombre de 0-3 ans. C'est au vu de ces éléments que la Communauté de Communes de Brocéliande a ouvert le 15 septembre dernier un nouveau service pour le grand public : le Relais Assistantes Maternelles (RAM). Le RAM vise à mettre en relation les parents et les assistantes maternelles et à tenir à jour les disponibilités d'accueil

de ces derniers. Il interviendra dans les espaces-jeux des communes et accompagnera les assistantes maternelles dans leurs besoins de formation et de professionnalisation.

Plus d'informations auprès de Alexandra Rouxel, animatrice du Relais Assistantes Maternelles, au 02 99 06 84 45 et à rpam@cc-broceliande.fr

Église St Pierre : souscription à la peine

Les travaux avancent, malgré la parenthèse du mois d'août, et cela se voit : le rejointoiement des façades confère à l'édifice une nouvelle allure plus élégante et lumineuse. En revanche, les souscriptions sont à la peine et si, selon la Fondation du Patrimoine, l'apport moyen de la souscription est en moyenne de 9,3% du coût des travaux, à Plélan on en est loin. Pourtant selon Bernard Le Gal, adjoint au budget, le problème n'est pas tant la quantité de fonds récoltés, mais bien

le nombre de souscripteurs, d'abord parce qu'une souscription est avant tout un appel à une mobilisation populaire autour d'un événement important de la vie de la commune, mais aussi parce que c'est du nombre de souscripteurs que dépendra l'aide financière accordée par la Fondation du Patrimoine.

Vous pouvez retirer vos bulletins de souscription en Mairie ou les télécharger sur le site de la commune, dans la rubrique "Info travaux".

Accueil des nouveaux habitants

Vous êtes nouvel habitant sur la commune ou vous allez bientôt vous y installer ? Découvrez votre nouvel environnement : la ville vous invite à participer à une soirée d'accueil le vendredi 8 octobre à 19h, Salle des fêtes de la mairie.

Outre la découverte des principaux services municipaux, l'occasion vous sera donnée de rencontrer vos élus de façon conviviale.

Révision des tarifs de la médiathèque

Depuis la rentrée de septembre, les tarifs d'abonnement à la médiathèque Julien Gracq sont passés, pour l'année, de 7€ à 10€ pour les livres et de 15€ à 10€ pour le multimédia (CD, DVD et CD-rom). L'abonnement complet livre + multimédia tombe ainsi de 22€ à 20€. L'abonnement reste gratuit pour celles et ceux qui sont déjà inscrits dans leur commune de résidence sur le territoire de la Communauté de Communes de Brocéliande.

Personnel communal

A l'occasion du départ à la retraite de Pierre Duval, Monsieur le Maire, les membres du Conseil Municipal, ainsi que les employés municipaux, tous services confondus, se sont réunis le jeudi 1^{er} juillet pour offrir à Pierre Duval un pot de départ. Monsieur le Maire a retracé sa carrière et a salué la disponibilité et la force de travail de Pierre Duval qui travaillait depuis 1996 pour la commune à l'entretien des espaces verts.



A noter : Assemblée générale du Conseil de Développement du Pays de Brocéliande le mardi 28 septembre 2010 à 20h au théâtre l'Avant scène à Montfort-sur-Meu. Ouvert à tous.

C'est voté

CONSEIL MUNICIPAL du 15 juillet 2010

- > Signature des marchés concernant l'extension du cimetière. Le lot terrassement a été attribué à Hochet TP, le lot espaces verts à Brocéliande Paysage, le lot maçonnerie à Espace Environnement et le lot clôture à Brocéliande Paysage.
- > Signature du marché de restauration du presbytère. La maîtrise d'oeuvre a été confiée à C Architecture de Plélan-le-Grand.
- > Signature de conventions fixant les conditions de rejet par les industriels de la commune (Atelier de l'Argoat, Hydrachim et les Charcuteries Cuisinées de Plélan).
- > Approbation du transfert de la maintenance des installations d'éclairage public et de la cartographie associée au Syndicat Départemental d'Énergie 35.
- > Approbation de la modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la rivière de l'Aff.
- > Approbation de la modification simplifiée du POS, telle qu'elle a été mise à disposition du public en mairie de Plélan.
- > Attribution de subventions exceptionnelles à l'ADSCRIP pour la réalisation de graff sur la façade du centre social et à la Fanfare plélanaise pour l'achat de tenues respectivement 200 € et 2500 €.
- > Signature d'un avenant de travaux supplémentaires pour le restaurant scolaire.
- > Signature d'un avenant concernant la non exécution du lot plâtrerie dans le cadre de la restauration de l'église. La moins-value globale est de 24 398.90 € H.T.
- > Clôture de la régie cantine en raison du changement de facturation à la rentrée scolaire.
- > En zone U.A., suppression des codes APE et ajout de la mention : "Les commerces sont autorisés sauf s'ils sont de nature à compromettre ou à délocaliser les activités du centre bourg".
- > Acquisition de la parcelle cadastrée section AD n°644 pour une somme de 1300 €.
- > Cession d'un terrain de la zone artisanale de la Pointe à la Communauté de Communes de Brocéliande.

Le prochain Conseil municipal aura lieu le jeudi 7 octobre 2010, salle du Conseil.

Quels commerces à Plélan ? Votre avis nous intéresse



Afin de conserver un "cœur de bourg" dynamique, de maintenir la diversité et la qualité de l'offre commerciale à Plélan, la municipalité vous invite à remplir ce questionnaire, à retourner en mairie avant le 15 octobre.



"Il ne faudrait pas que le développement économique des zones communautaires se fasse aux dépens de l'activité du centre bourg."

Bénédicte Rolland, adjointe à la vie économique et au tourisme

Comment préserver le commerce en centre bourg, tout en laissant émerger les futurs projets commerciaux des zones d'activité communautaires ? Comment peser sur la vie économique locale, alors que la compétence économique a été transférée à l'échelon de la communauté de communes ?

Ces questions sont à l'origine d'une rencontre tripartite, initiée par Bénédicte Rolland, adjointe à la vie économique à Plélan, et qui a réuni en mai dernier, la commune, l'Association des Commerçants et Artisans de Plélan (UCAP) et la Communauté de Communes de Brocéliande. Ce fut l'occasion de redéfinir les modes de gestion et de décision autour des projets économiques intercommunaux, mais aussi d'affirmer une volonté de collaboration autour de ces notions d'implantation commerciale.

L'un des premiers axes de travail déterminé pour le trimestre en cours est la construction d'un questionnaire d'enquête à destination des Plélanais.

Ce questionnaire doit vous permettre de devenir acteur et de définir quels sont pour vous les commerces manquants que vous souhaiteriez voir apparaître sur Plélan dans les mois et les années à venir.

Aussi, vous trouverez ci-contre un questionnaire à rapporter en Mairie avant le 15 Octobre 2010 vous permettant de vous exprimer sur vos vœux d'orientations commerciales d'aujourd'hui et de demain.

L'ensemble des questionnaires recueillis et traités, nous permettra de mettre en œuvre, par le biais de la communauté de communes, une prospection ciblée autour de vos souhaits d'implantations économiques.

Je vous remercie par avance de votre participation à cette enquête.

Bénédicte Rolland



"Le marché de Plélan est très agréable depuis qu'il est piétonnier. Ce serait bien aussi qu'il garde cette dimension humaine, à la taille de la ville et de la région."
Eugène, commerçant



"Ce qui serait sympa serait de créer un lieu, style cafétéria, lieu de rencontre pour les jeunes, entre autres, sans alcool, où on pourrait manger une glace, un gâteau... Comme on en trouve dans d'autres pays."
Mihaela, maman d'adolescents



"Je trouve les commerçants très accueillants. En revanche, Ce serait bien qu'il y ait un magasin de chaussures."
Monique, arrivée à Plélan il y a un peu plus d'un an.



Questionnaire à retourner en mairie avant le 15 octobre, par mail, fax, courrier ou directement à l'accueil.

TYPES DE COMMERCES : SELON VOUS QUELLE PRIORITÉ DONNERIEZ-VOUS AUX COMMERCES-CI-DESSOUS : 1 = TRÈS IMPORTANT, 2 = IMPORTANT, 3 = POSSIBLE, 4 = PAS NÉCESSAIRE, 5 = PAS D'AVIS. (COCHEZ LA CASE DE VOTRE CHOIX EN FONCTION DU DEGRÉ DE PRIORITÉ ESTIMÉ)

ALIMENTAIRE 1 2 3 4 5
Selon vous ce commerce aurait sa place plutôt
en centre ville
en zone d'activité
Pouvez-vous préciser le type de commerce :

VESTIMENTAIRE 1 2 3 4 5
Selon vous ce commerce aurait sa place :
en centre ville
en zone d'activité
Pouvez-vous préciser le type de commerce :

LOISIRS 1 2 3 4 5
Selon vous ce commerce aurait sa place :
en centre ville
en zone d'activité
Pouvez-vous préciser le type de commerce :

HÉBERGEMENT 1 2 3 4 5
Selon vous ce commerce aurait sa place
en centre ville
en zone d'activité
Pouvez-vous préciser le type de commerce :

OUTILLAGE/ BRICOLAGE 1 2 3 4 5
Selon vous ce commerce aurait sa place
en centre ville
en zone d'activité
Pouvez-vous préciser le type de commerce :

CULTURE 1 2 3 4 5
Selon vous ce commerce aurait sa place
en centre ville
en zone d'activité
Pouvez-vous préciser le type de commerce :

BAZAR 1 2 3 4 5
Selon vous ce commerce aurait sa place
en centre ville
en zone d'activité
Pouvez-vous préciser le type de commerce :

AUTRE PROPOSITIONS DE COMMERCES / SUGGESTIONS :

PAPETERIE 1 2 3 4 5
Selon vous ce commerce aurait sa place
en centre ville
en zone d'activité
Pouvez-vous préciser le type de commerce :

HORLOGERIE/ BIJOUTERIE 1 2 3 4 5
Selon vous ce commerce aurait sa place
en centre ville
en zone d'activité
Pouvez-vous préciser le type de commerce :

MOBILIER 1 2 3 4 5
Selon vous ce commerce aurait sa place
en centre ville
en zone d'activité
Pouvez-vous préciser le type de commerce :

HI-FI, TÉLÉPHONIE 1 2 3 4 5
Selon vous ce commerce aurait sa place
en centre ville
en zone d'activité
Pouvez-vous préciser le type de commerce :

ÉLECTROMÉNAGER 1 2 3 4 5
Selon vous ce commerce aurait sa place
en centre ville
en zone d'activité
Pouvez-vous préciser le type de commerce :

COSMÉTIQUE 1 2 3 4 5
Selon vous ce commerce aurait sa place
en centre ville
en zone d'activité
Pouvez-vous préciser le type de commerce :

SERVICES 1 2 3 4 5
Selon vous ce prestataire aurait sa place
en centre ville
en zone d'activité
Pouvez-vous préciser le type de service :



Adresse de la mairie :
Hôtel de Ville
37 avenue
de la Libération
35380 Plélan-le Grand
Fax de la mairie :
02 99 06 97 96
E-mail :
accueil@plelan-le-grand.fr



L'informatique à la portée de tous

Philippe Yrieix propose ses services de dépannages et d'initiation à l'informatique

Diplômé de l'École supérieure d'électronique, Philippe Yrieix s'est d'abord formé sur le tas à l'informatique : "Je m'occupais des systèmes de sécurité et d'alarmes, ces technologies se sont peu à peu informatisées, c'est là que j'ai pris le virus". Le bon virus, celui qui vous fait considérer une panne informatique comme un jeu de patience et de logique. Depuis, il s'est formé à l'administration des réseaux et peut offrir aux entreprises comme aux particuliers, une palette complète de services, en intervenant sur le matériel : panne, désinfection de votre machine (pour le coup, il s'agit des mauvais virus), mise en réseau ou assemblage d'un nouvel ordinateur, mais aussi en formant sa clientèle au b.a.-ba de l'informatique, de l'internet, au traitement de texte en passant même par l'installation de système Linux, qui permettrait selon l'informaticien : **"de ne pas s'encombrer d'une pléthore de fonctions souvent superflues, pour garder une interface simple et accessible à tous."**

Philippe Yrieix, la petite cinquantaine, a de la patience à revendre : en bon pédagogue, il sait que pour apprendre, il faut répéter : **"J'ai initié une personne âgée qui réside à Rennes, à l'utilisation de son ordinateur, depuis elle m'appelle presque tous les deux jours. C'est normal,**

mais pour éviter les déplacements, j'ai installé un logiciel sur sa machine pour prendre la main à distance et l'orienter par téléphone."

L'informatique pour tous, c'est plus qu'un slogan pour P. Yrieix, preuve à l'appui, il s'est formé à l'apprentissage des outils numériques pour les mal-voyants et les non-voyants. **"Il existe des logiciels permettant de convertir les textes affichés à l'écran en une synthèse vocale. Les logiciels que j'utilise sont libres et gratuits, je propose donc d'initier à leur maniement."** Le service paraît plutôt convaincant, surtout dans ce secteur un peu délaissé, où le matériel informatique et les logiciels demeurent très coûteux.

Une double casquette de dépanneur-pédagogue, voilà de quoi venir à bout des ordinateurs récalcitrants, et peut-être l'occasion pour certains de commencer un apprentissage informatique en forme de "conduite accompagnée".

*Philippe Yrieix bénéficie du statut d'auto-entrepreneur et intervient sur l'ensemble de la Communauté de Communes de Brocéliande.
Tél : 09 79 35 16 12. Port. 06 28 36 03 79
Courriel : philippe.yrieix@gmail.com
Internet : <http://ordinaire.e.monsite.com/>*

Christophe Bihan, marchand de tubes



Contacts : l'atelier ab néon, tél. 02 99 61 80 14.
Port. 06 09 70 60 61. Email : contact@ab-neon.com
Internet : www.ab-neon.com

Le néoniste n'est pas adepte d'une école de philosophie pré aristotélicienne, mais l'artisan qui fabrique les néons. Christophe Bihan, installé dans la zone des Noës de Plélan depuis 2008, fait ainsi partie des 80 néonistes installés en France qui fabriquent ces tubes colorés, soufflés à la bouche. "On reçoit de longues cannes de pyrex que l'on chauffe à 1250°C au brûleur pour leur donner la forme souhaitée, tout en insufflant de l'air à la bouche pour éviter la dilatation ou le rétrécissement du diamètre du tube. Ensuite, on pose l'électrode qui servira de conducteur avant de déposer l'ensemble sur le bati de pompage, afin d'insuffler le gaz qui

produira de la lumière par ionisation". Sur l'établi, une centaine de tubes néon de la largeur de la main écrivent un étrange alphabet : **"Ce sont des symboles en brailles, une commande d'un artiste contemporain"**, explique l'artisan. Si AB néon a investi le champ du design et des arts plastiques, le gros des commandes concerne toujours la fabrication d'enseignes lumineuses, ainsi que l'impression numérique tous supports. L'entreprise, forte de son dynamisme (elle a depuis peu embauché un jeune salarié) est la seule sur le territoire à proposer à la fois la fabrication, l'installation et le dépannage.

La supérette de Plélan, passage de témoin réussi.

Les commerces de proximité n'existent plus que dans une commune sur deux, paraît-il. Pourtant, ils forment bien souvent le cœur des villes et des villages. La Supérette de Plélan est bien de ceux-là.

Le changement de propriétaire s'est fait en douceur pendant l'été. Anthony est à la boucherie, ce qu'il faisait déjà. Amélie s'occupe de la caisse, des commandes, de

la crèmerie, des fruits et légumes, du pain... Et, bien sûr les traditionnelles galettes-saucisses...

*Supérette Lavolée
Horaires d'ouverture : toute la semaine, de 8h00 à 13h30 et de 15h30 à 20h15.
Fermeture le mercredi.
13, rue Nationale. Tél. 02 99 06 81 28*



Instant Beauté...

Installée à Plélan depuis début juillet, Laurence a commencé sa vie professionnelle comme esthéticienne à domicile dans la région, puis dans un institut de beauté. Après quelques années, elle s'est décidée à ouvrir son propre institut à Plélan, où elle s'est sentie bien accueillie. Elle propose des soins du visage et du corps, beauté des mains et des pieds, maquillage, épilations.

Instant Beauté : horaires d'ouverture : toute la semaine de 9h00 à 18h30, sauf le samedi de 9h00 à 16h00. 17 bis avenue de la Libération - Plélan-le-Grand Tel. 02 99 61 97 33

Au revoir, Nicole

Nicole Touanel nous a quittés le 24 juillet. Elle n'avait que 52 ans. Elle tenait son salon de coiffure, rue de Confort, depuis 1983. Des centaines de personnes se sont réunies à l'église de Maxent le mardi 27 juillet pour une cérémonie émouvante. L'équipe municipale s'associe à la douleur de son mari Francis et de ses enfants, et leur présente ses condoléances.



SPÉCIAL polar...

Créée il y a cinq ans l'animation © Brocéliande sera, en ce mois d'octobre consacrée au polar. Entretien avec Jean-Louis Méloche, coordinateur du réseau des bibliothèques de Brocéliande



Rappelez-nous le principe de l'animation.

Mise en place par le réseau des bibliothèques de Brocéliande, cette animation développe un thème général décidé en commun et ensuite décliné, accommodé, dirai-je par chaque bibliothèque. Par exemple, la médiathèque de Monterfil a décidé cette année d'organiser deux rencontres évoquant le monde carcéral, parce qu'un habitant de la commune, ancien surveillant de prison, s'est associé à ce projet. Elle a ensuite choisi ses intervenants auteurs, artistes et associations concernées (comme TiTom qui s'occupe de l'accueil des familles de détenus). Enfin, en concertation avec un partenaire local, l'ADSCRIP, et l'espace jeune de Monterfil, elle a initié un stage d'atelier de slam qui servira à illustrer une des soirées prévues dans le cadre de cette animation intercommunale. Ainsi, grâce à ce principe, sur 2 à 3 semaines, les résidents du territoire peuvent assister (et nous espérons apprécier !) à 7 actions différentes, et donc... complémentaires !

Pourquoi avoir retenu le thème du polar ?

Il s'agit d'un genre populaire, longtemps déconsidéré, situé à la croisée de la littérature et de notre quotidien souvent émaillé, hélas, de faits divers criminels. Il se décline aussi bien en roman qu'en BD ou à la télévision comme

sur grand écran. Il reflète l'état d'esprit de nos sociétés et répond paradoxalement à l'envie d'aventure, d'évasion, de détente des lecteurs et lectrices, plutôt adultes, grands consommateurs de polars dans nos bibliothèques ! Il utilise aussi le cadre familial de nos régions, comme la Bretagne, avec l'incontournable Mary Lester, l'héroïne créée par Jean Failler. Voilà, pourquoi ce thème a vivement intéressé les bibliothèques de Brocéliande !

Fred Vargas est-elle toujours attendue ?

Je vais devoir éventer le suspense ! Fred Vargas ne viendra pas à Treffendel, commune qui a choisi de mettre à l'honneur avec ses écoles élémentaires cette personnalité originale, archéologue devenue romancière. Mais parmi nos têtes d'affiche (selon nos critères de rat de bibliothèques et d'animateur attachés à la qualité des rencontres avec le public), nous aurons le plaisir de voir l'auteur Isabelle Ménard évoquer à Maxent les procédures scientifiques de l'enquête (dignes de la série Les Experts) avec un ancien commissaire de police. Et puisqu'il faut penser à la relève, aux lecteurs de demain, citons pour finir Hubert Ben Kemoun qui discutera de ses derniers romans jeunesse avec des élèves des écoles élémentaires de Plélan.



Le programme est disponible à la médiathèque, en mairie et sur le site : www.plelan-le-grand.fr

Comment dit-on "bonjour" en bulgare ?

C'est une des nombreuses questions à laquelle vous devrez peut-être répondre dans le cadre d'un **Rallye européen** organisé par la municipalité, la Maison de l'Europe de Rennes et Haute-Bretagne et les commerçants/artisans de la commune du 1^{er} au 9 octobre 2010. C'est selon Géraldine Clouet "une façon amusante de promouvoir le Point Europe installé à la médiathèque, tout en se forgeant une culture européenne". Demandez le quizz à vos commerçants/artisans et participez à la cérémonie de remise des lots le samedi 9 octobre de 11h à 12h à la médiathèque.

Bienvenue à...

Marielle Bergère, nouvelle directrice du collège l'Herminie. Elle rejoint la commune de Plélan, après plusieurs années passées comme directrice adjointe d'un collège angevin.



Véronique Launay, qui assurera la direction pour cette nouvelle année scolaire de l'école maternelle "Les mains Vertes", après avoir assumé pendant plus de 10 ans la direction de l'école de St Maugan.

Rejoignez l'ADMR...

L'association recherche de nouveaux bénévoles pour s'investir dans ses services d'aide à domicile.

Avec sa soixantaine de salariés et plus de vingt bénévoles, l'ADMR est plus que jamais implantée sur le canton de Plélan-le-Grand. L'association née en milieu rural, dans l'immédiat après-guerre, est restée fidèle à sa vocation d'origine : aider les uns dans les tâches quotidiennes (des personnes âgées, mais aussi des familles en difficulté sociale, éducative ou matérielle) et créer des emplois de proximité pour retenir les autres. Une association qui fonctionne comme une PME, mais qui reste attachée à ses valeurs : "Il est vrai que par certains côtés, la structure s'apparente à une grosse entreprise, mais le relationnel et l'esprit associatif ont plus que jamais leur place", selon les propres mots du Président, M. Prodhomme. Une dynamique associative qui se nourrit de l'engagement bénévole puisque chaque association locale est gérée par une équipe de bénévoles bien implantée dans leur localité. "Chacun a son rôle à jouer, en fonction du temps qu'il peut donner et de ses affinités. Certains préféreront s'investir au sein de l'équipe administrative



Les bénévoles de l'ADMR en séance de formation avec le président de l'association, M. Prodhomme (en haut, à gauche).

ou poursuivre la réflexion sur les actions et les animations à créer, tandis que d'autres seront plus à l'aise sur le terrain, à rencontrer les personnes qui sollicitent l'aide de l'association. Il faut simplement que cela plaise et y trouver aussi

son compte". En tout cas, toujours selon le Président, "il suffit de pousser la porte de l'association et de prendre un peu de temps pour en discuter ensemble". A bon entendeur...

A.D.M.R. : Association d'Aide en Milieu Rural

Le Père Yann Richard, à Plélan

Après huit années passées sur la paroisse de Plélan, l'abbé Piron laisse sa place au Père Yann Richard.

Comme dans un jeu de chaises musicales, le Père Piron est parti à Pleine Fougères, au nord du département, là même où officiait son actuel successeur. "Je serais auxiliaire sous l'autorité du curé de Dol de Bretagne" nous confiait-il dès le mois de juillet. A 75 ans, c'est donc l'heure de la retraite pour l'abbé, pas si pressé quand même de quitter le territoire et d'abandonner son église, dont il suivait la restauration avec beaucoup d'attention. D'ailleurs, en évoquant le coût des travaux pour la commune, Monsieur le Curé défendait finement son point de vue : "Une église, c'est d'abord un héritage des générations précédentes, il est normal de le respecter et de rendre digne car c'est toujours malgré tout, un lieu symbo-



lique, capable à certains moments clés de l'existence de rassembler beaucoup de monde." Le Père Yann Richard (cf. photo) hoche la tête en signe d'acquiescement, il partage le point de vue de son aîné. Comme lui, il ne souhaite pas cantonner à sa paroisse : "Dans les campagnes plus qu'en ville, on se doit d'aller vers le public, nous sommes un peu comme des médecins généralistes, aller voir chacun sans faire de différence et l'accompagner quand il le demande." Avec sa carrure de déménageur, le père Richard est aussi judoka et d'évoquer en riant le malaise quand il s'inscrit dans un nouveau club : "Comment on fait pour le "chopper" Monsieur l'Abbé ?"

ça va se passer



Bourse aux vêtements Du 24 au 27 sept.

Dans le cadre de la traditionnelle bourse aux vêtements organisée chaque année par l'ADSCRIP, une équipe de bénévoles vous accueille pour déposer ou acheter des vêtements (adultes) à la salle des fêtes de Plélan.
Rens. 02 99 06 88 90

Stage théâtre 1^{er} oct. au 1^{er} nov.

Stage théâtre adulte sur 3 week-end (aucune obligation de suivre les 3 sessions) pour travailler sur la respiration et la voix, le corps dans l'espace, l'imaginaire et les émotions, l'improvisation... Le stage est dirigé par E. Pouchin, metteur en scène.
Rens. 09 62 14 82 00

La p'tite troupe

Vous souhaitez rejoindre une jeune troupe de théâtre amateur pour la création de 2 spectacles ? Contactez Estelle Pouchin au 09 62 14 82 00. (Les répétitions auront lieu au cinéma l'Hermine de Plélan).

Tout le monde danse ! Du 5 au 9 oct.

Une rétrospective en photos et en vidéos de l'animation "Tout le monde danse" à la salle d'exposition de la médiathèque.

Spécial Polar Du 02 au 17 oct.

Le réseau des bibliothèques de Brocéliande vous propose de plonger dans l'univers du polar. Au programme des rencontres avec des auteurs de romans policiers, des spectacles, des débats... Le programme est disponible à la médiathèque et sur le site de Plélan : www.plelan-le-grand.fr.

Pocket film jusqu'au 9 oct.

Grand concours Pocket Film (réalisé avec le téléphone portable) : "Filme ce qui t'entoure, ce qui te touche". Date limite de dépôt du film, le 9 oct. Se renseigner auprès des animateurs jeunes de l'ADSCRIP ou sur le site <http://cinepays.jimdo.com>

Pêle-melou à partir du 2 oct.



Pêle-melou est un nouvel espace d'éveil à des activités (éveil corporel, musical, arts plastiques) pour les 2 - 6 ans accompagnés par leurs parents, le samedi de 10h à 12h au Centre Social de Plélan. Coût non déterminé aux alentours de 25 € par trimestre.
Rens. 02 99 06 88 90

Nouveaux arrivants 8 octobre

La municipalité de Plélan accueille les nouveaux arrivants le vendredi 8 octobre à 19h, salle des fêtes de la mairie.
Rens. au 02 99 06 81 41

Sécurité routière 19 oct.

L'association Caudehm en Brocéliande organise le mardi 19 oct. 2010 à Montauban de Bretagne, un forum sur la sécurité routière et les seniors : "comment conduire le plus longtemps possible, en toute sécurité". L'objectif de cette rencontre est de sensibiliser les seniors aux problèmes de santé et aux conséquences sur la conduite.
Rens. 02 99 06 32 45.

Club des retraités 23 octobre

Le club des retraités de Plélan va fêter ses 25 ans d'activités le samedi 23 octobre par le rassemblement de ses adhérents au restaurant scolaire de Plélan. Un repas sera servi aux adhérents à partir de 13h. Les inscriptions se feront les jeudis après-midi, à la salle des fêtes, jour des activités du club. Une participation de 5 € par personne sera demandée à l'inscription avant le 15 octobre.
Rens. M^{me} Laperche au 02 99 06 85 77 ou M. Boulard au 02 99 06 92 77

Camp cinéma Du 25 au 29 oct.

Dans le cadre de Ciné Pays, l'ADSCRIP propose un camp de réalisation d'un court-métrage d'animation pour les 10-14 ans.
Rens. 02 99 06 88 90

Stage Théâtre Du 25 au 29 oct.

Un stage de théâtre pour les 7-10 ans, propose de créer, d'inventer sur une scène, à partir d'un texte. Ce stage est proposé par l'ADSCRIP en partenariat avec Estelle Pouchin. Du 25 au 29 oct. de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30.
Rens. 02 99 06 88 90

Trackmania Du 29 oct. au 1^{er} nov.

La session 2009 avait amené des jeunes de Plélan à disputer la finale de courses automobiles en ligne à Brest. Comme l'année précédente, les sélections auront lieu à la Cyber-base. Renseignements à la médiathèque.

Les réunions de préparation du marché de Noël pour l'école Notre-Dame, se dérouleront chaque mardi soir à l'école maternelle à partir de 20h30. Les parents intéressés sont cordialement invités à participer à ces soirées décentes.

Portrait



Pierrick Lemou, en balade

Pourquoi ne ferais-je pas une grande scène et le lendemain, une maison de retraite ?

En tout cas, les résidents de la Villa St Joseph ne semblent pas s'en plaindre et c'est avec bonne grâce qu'ils accompagnent le violon-trompette de Pierrick Lemou, en improvisant une valse musette. Pour un peu, il suffirait de quelques loupottes colorées pour donner à la salle des faux airs de guinguettes.

Le "violonneux" qui a largement contribué au "revival" de la musique bretonne n'a pas pris la grosse tête, il préfère simplement emprunter ces chemins de traverses qui vous mènent à partager la scène avec des Alan Stivell ou des Tri Yann, à accompagner les tournées d'Hugues Aufray, à tendre une corde de son violon entre les jeunes écoliers et l'ancienne génération. C'est la marque de fabrique "Lemou" : jeter des ponts entre les genres et les âges. A 20 ans, il commençait son entreprise de collectage en révélant les airs oubliés de Haute-Bretagne :

"Dans les années 70, la Bretagne était encore enfermée sur elle-même, tout comme on allait parfois chercher l'eau au puits, je pouvais puiser à la source d'une tradition." Comme on le

sait, les traditions voyagent, alors le jeune musicien accompagne le mouvement en Irlande, en Écosse, au Québec, il joue (plus d'une trentaine d'albums) et continue son travail d'ethnologie musicale.

Aujourd'hui, Pierrick Lemou s'offre une seconde parenthèse gastronomique (après un 1^{er} titre publié aux éditions du Télégramme) et publie ses "Balades gourmandes en Brocéliande": "c'est parti d'un cahier sur lequel ma grand-mère écrivait ses recettes, mais aussi de toutes ces maisons que j'ai pu visiter pour mon travail de collectage musicale, ce sont autant de mets...et de rencontres." Le livre ne cherche pas à s'aligner sur les standards du recueil de cuisine, il chemine de St Gonlay à Iffendic, de Plélan à Ploërmel, il goûte à l'anecdote, au loufoque et n'hésite pas à glisser entre le Parmentier et la Frigousse de mémère Lemou "un crapaud farci" à consommer avec modération !

Monsieur Lemou nous invite à sa table, asseyons-nous, les plats y sont goûteux et généreux, et après la "roupette à queue" (entendez la cerise à l'eau de vie), l'artiste sortira peut-être son violon-trompette.

+ d'infos



Balades Gourmandes en Brocéliande de Pierrick Lemou & Jean-Luc Hiettre aux éditions : Les oiseaux de papier.

Tous les concerts de P. Lemou sur le site :

<http://www.myspace.com/pierricklemou>

EN BREF >

Le club photo de Brocéliande se réunit maintenant tous les jeudis dans les locaux de l'ADSCRIP de 20h à 22h30, tous les renseignements sur www.club-photo-broceliande.com > L'école de musique Triolet 24, à mis en place un deuxième lieu de répétition pour sa chorale à Plélan-le-Grand, le mercredi soir. Rens. auprès de Chrystèle Decosse au 06 88 72 23 70 > L'association Patchwork Boutis Brocéliande vous informe de son changement de nom et de présidente : elle s'appelle désormais "Magic Petites mains", elle est présidée par Ginette Poirier > Courir ? Pourquoi pas ? Enfilez vos baskets et venez rejoindre le club d'athlétisme de Brocéliande, tous les jeudis de 18h45 à 20h (e-mail : Nath.jolivet@orange.fr).

Ciné à l'Hermine octobre

Mois de l'Art & Essai



UN POISON VIOLENT

92min. Drame. Film français Réalisé par Katell Quillévéré. Avec Clara Augarde, Lio et Michel Galabru Date de sortie cinéma : 4 Août 2010.

Télérama loue la "délicatesse de ce film qui navigue sur un mode impressionniste, avec d'authentiques éclats de grâce"

Mardi 28 septembre à 20h



SALT

1h40min. Espionnage. Film américain réalisé par Phillip Noyce Avec Angelina Jolie & Liev Schreiber. Date de sortie cinéma : 23 juillet 2010.

"Tout cela est parfaitement invraisemblable, mais ce n'est rien de dire qu'Angie tire son épingle du double jeu. Sexy et palpitant." ELLE

Vendredi 1^{er} octobre à 21 h

Samedi 2 octobre à 21h



L'ARBRE

1h40min. Comédie dramatique. Film français et italien réalisé par Julie Bertucelli avec Charlotte Gainsbourg. Date de sortie cinéma : 11 août 2010.

"Un film touchant habité par la présence tour à tour sécurisante et inquiétante de l'arbre, par la grâce de Charlotte Gainsbourg et par le visage lumineux de Morgana Davies". Filmsactu

Dimanche 3 octobre à 20h

Mardi 5 octobre à 20h



CRIME D'AMOUR

1h44min. Thriller. Film français réalisé par Alain Corneau avec Kristin Scott Thomas, Ludvine Sagnier, Patrick Mille. Date de sortie cinéma : 18 août 2010.

"Crime d'amour délivre son venin à petites doses. Trop petites peut-être. Mais ça fonctionne à la longue, dans une économie de mouvements remarquable".

Le Journal du Dimanche.

Vendredi 8 octobre à 21h

Samedi 9 octobre à 21h

Dimanche 10 octobre à 20h



YO TAMBIÉN

1h43min. Comédie dramatique Film espagnol réalisé par Álvaro Pastor, Antonio Naharro. Avec Lola Dueñas, Pablo Pineda, Antonio Naharro. Date de sortie cinéma : 21 juillet 2010.

"Inspiré de la propre vie du comédien, Pablo Pineda, un jeune trisomique qui s'exprime parfaitement et possède un grand sens de l'humour, ce film au sujet casse-gueule est une vraie réussite." le Parisien

Mardi 12 octobre à 20h en V.O.



LE BRUIT DES GLAÇONS

1h27min. Comédie dramatique. Film français réalisé par Bertrand Blier. Avec Jean Dujardin & Albert Dupontel. Date de sortie cinéma : 25 août 2010.

"Un film noir, à la fois fantastique et réaliste, désespéré et plein d'espoir, constellé de dialogues au scalpel." Marianne

Vendredi 15 octobre à 21h

Dimanche 17 octobre à 20h



DES HOMMES ET DES DIEUX

2h. Drame. Réalisé par Xavier Beauvois. Avec Lambert Wilson, Michael Lonsdale, Olivier Rabourdin. Date de sortie cinéma : 8 septembre 2010.

"Des hommes et des dieux touchera ceux qui croient au divin comme ceux qui ne jurent que par l'homme. Un film splendide." Télérama

Samedi 16 octobre à 21h

Mardi 19 octobre à 20h



POETRY

2h19. Drame. Réalisé par Lee Chang-Dong. Date de sortie cinéma : 8 septembre 2010.

"Un chant funèbre à la cruauté calme et à la violence sourde, constamment rééquilibré par la pureté et la beauté." Première

Mardi 26 octobre à 21h